
1 Introduction

2 Analyse des dangers : kovacsbiro

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Alcool isoamylique

2.5.2 Acide chlorhydrique

2.5.3 Benzaldehyde, 4-(diméthylamino)-

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit kovacs biorad
-------	---

Company	Bio-Rad Laboratories Inc.
---------	---------------------------

Date	2026-07-06
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **kovacsbiorad**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : kovacsbiorad

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **kovacsbiorad**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Bio-Rad Laboratories Inc.
État physique	liquide
Forme	non visqueux, non poudreux
pH	Non disponible
Usage	Réservé aux utilisateurs professionnels ; réactif ou composant de laboratoire in vitro.
Date FDS	2024-10-15

La FDS date du 2024-10-15. Elle a donc 1 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Acide chlorhydrique devrait être classée H331 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable



Corrosif



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- **H226** Liquide et vapeurs inflammables.

- **H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **H318** Provoque des lésions oculaires graves.
- **H332** Nocif par inhalation.

Conseils de prudence :

- **P210** P210
- **P260** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- **P303+P361+P353** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **P310** P310
- **P321** Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
- **P370+P378** En cas d'incendie:

Transport :

- ADR : pas disponible
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : pas disponible
- IATA : pas disponible
- UN : pas disponible

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés (P303 + P361 + P353). • Rincer abondamment la peau à l'eau courante ou se doucher.

eyes : • Rincer les yeux avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (P305 + P351 + P338). • Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées.

ingestion : - Aucune information spécifique n'est fournie dans le document.

inhalation : • Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols (P260). • En cas d'inhalation, déplacer la personne vers un endroit aéré et, si nécessaire, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin (P310).

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Alcool isoamylique

Identification

- N° CAS : 123-51-3
- N° EINECS : None

Concentration :from 50.0 to 100.0

Dangers :

- **H226** Liquide et vapeurs inflammables.
- **H302** Nocif en cas d'ingestion.
- **H315** Provoque une irritation cutanée.
- **H318** Provoque des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 5.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 18.0 - VLE-15min (ppm) : 10.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 37.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEMars 2022**Fiche n°206 - Pentanols**Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Pentanols »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.**En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[5]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

2.5.2 Acide chlorhydrique

Identification

- N° CAS : 7647-01-0
- N° EINECS : None

Concentration :from 1.0 to 3.0

Dangers :

- **H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H331** Toxique par inhalation.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Oui
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 5.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 8.0 - VLE-15min (ppm) : 10.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 15.0

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Février 2019 **Fiche n°13 - Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. **En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[34-36]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

2.5.3 Benzaldehyde, 4-(dimethylamino)-

Identification

- N° CAS : 100-10-7
- N° EINECS : None

Concentration :from 5.0 to 10.0

Dangers :

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.3.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

| 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	-
Yeux	-
Peau	-
Système respiratoire	-
Corps	-

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: - P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. - P260 – Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols. - P303 + P361 + P353 – En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés, rincer la peau à l'eau ou se doucher. - P305 + P351 + P338 – En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, continuer à rincer. - P310 – Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. - P321 – Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette). - P370 + P378 – En cas d'incendie: utiliser un agent chimique sec, du CO ₂ , un jet d'eau ou une mousse résistant aux alcools pour l'extinction.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Not Found
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Réservé aux utilisateurs professionnels ; réactif ou composant de laboratoire in vitro.